

*Le Chef de Cabinet  
du Président de la République*

Monsieur Jean-Jacques BUIGNE  
Président de l'Union Française  
des amateurs d'Armes (UFA)  
6 rue du Portail de Ville  
38110 LA TOUR DU PIN

Paris, le 29 MAR. 2011

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance par laquelle vous lui exprimez vos préoccupations concernant la proposition de loi relative à l'établissement d'un contrôle des armes moderne, simplifié et préventif, qui a été adoptée en première lecture, le 25 janvier dernier, par l'Assemblée nationale.

Je puis vous assurer de toute l'attention portée à votre démarche et aux arguments qui la motivent.

Comme vous le savez, cette proposition de loi prévoit notamment de clarifier les dispositions législatives relatives à la classification des armes à feu, à leurs conditions d'acquisition et de détention.

Le Sénat doit, à son tour, examiner ce texte et se prononcera alors sur l'opportunité d'y apporter d'éventuelles inflexions avant qu'il ne devienne définitif.

Je n'ai toutefois pas manqué de transmettre votre courrier à Monsieur Claude GUÉANT, ministre de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Guillaume LAMBERT